

Motion de conseil d'école

A adresser au Dasen, avec copie au maire

Ecole

Commune de

Le conseil d'école, réuni le estime que le décret sur les rythmes scolaires n'améliore en rien les conditions d'apprentissages des élèves : des journées toujours aussi longues avec les APC et l'allongement de la pause méridienne, des programmes toujours aussi lourds.

Il s'inquiète du renforcement des inégalités sociales et territoriales avec les PET et l'organisation des activités périscolaires dont les municipalités pourront faire supporter le coût aux familles.

La modification des rythmes scolaires n'est ni l'urgence, ni la priorité pour l'école Il faut se donner le temps de penser une réforme ambitieuse et de construire les conditions de sa réussite.

Pour lutter contre les inégalités scolaires et pour la réussite de tous les élèves, nous demandons :

- L'abrogation des mesures Darcos-Chatel.
- La réduction du nombre d'élèves par classe.
- L'augmentation des dispositifs d'aides et de prévention (RASED, médecins scolaires,...)
- La tenue d'un vrai débat national avec tous les acteurs concernés : Enseignants, parents d'élèves, professionnels concernés par l'éducation, pour construire ensemble une réforme qui permette un réel progrès des conditions d'apprentissage de nos élèves, du travail des enseignants et qui garantisse par un financement de l'état, partout et pour tous, des temps d'activités éducatives de qualité.